

MIEUX ORGANISER LE FONCIER AGRICOLE

Vous avez à coeur l'aménagement de votre territoire : vous souhaitez limiter les déplacements des troupeaux et des engins agricoles, vous voulez favoriser l'entretien des paysages. Vous souhaitez contribuer à la pérennisation de l'activité agricole.

LES PLUS DE LA PRESTATION

- > Une approche cartographique du parcellaire
- > Une personne tierce pour animer le groupe d'agriculteurs
- > Un véritable partenariat entre acteurs locaux
- > Une approche du foncier élargie et intégrant les questions de l'installation et de la diversification

Notre offre :

- > **Mettre en place une instance d'échange et de pilotage :**
 - Création d'une commission locale foncière pour partager la connaissance des mobilités foncières potentielles
- > **Analyser votre contexte :**
 - Identification des zones de restructuration souhaitable et/ou potentiellement possible
 - Cartographie de l'exploitation, des surfaces et de la valeur des parcelles
- > **Animer les acteurs locaux :**
 - Sensibilisation des exploitants, notamment les futurs cédants et des propriétaires
 - Médiation entre les agriculteurs concernés
- > **Accompagner la proposition de restructuration :**
 - Anticipation des transmissions de fonciers
 - Appui à la réalisation des échanges en cultures

Nos compétences :

- > Une bonne connaissance des territoires et de leurs acteurs
- > De l'expérience en mobilisation, animation et médiation de groupes d'acteurs locaux
- > Une expertise pluridisciplinaire : aménagement, droit rural, installation et transmission, conseil d'entreprises et conseil technique spécialisé

Notre engagement :

- > Un contrat de service adapté à vos attentes
- > La mobilisation de co-financements
- > Un calendrier de travail et des points d'étapes

Tarifs et conditions de vente sur demande

Et aussi :

- > Aménagement foncier et enjeux agricoles
- > Intégrer l'agriculture dans votre SCoT
- > Agir pour installer
- > Favoriser la transmission
- > Installer des projets viables

CONCRÈTEMENT, LES RÉSULTATS OBTENUS

- > Un foncier agricole regroupé
- > Une réduction des coûts énergétiques et des nuisances liées à l'activité agricole
- > Une amélioration des conditions de travail des agriculteurs et de l'efficacité économique des exploitations
- > Selon les secteurs, une mobilisation des surfaces pour l'installation et/ou le maraîchage



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73|74

Contact
POLE TERRITOIRES
04.79.70.72.20
contact@smb.chambagri.fr
www.services.casmb.fr

